

XVII.  
Pourquoy  
les Japon-  
nois se con-  
tentoient  
alors de  
bannir les  
Peres.

240

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Pour le Pere Louïs Sotelle, il eut le bon-heur d'estre arrêté prisonnier, mais il n'eut pas celuy d'estre condamné à mort. On se contenta de le bannir du Japon comme estant étranger. Quelqu'un s'étonnera peut-estre d'où vient que ces Princes Idolâtres punissoient si rigoureusement leurs Sujets qui se faisoient Chrétiens, & qu'ils se contentoient de bannir les Prestres & les Predicateurs de l'Évangile. On peut répondre à cette question, que c'est un effet de la Providence de Dieu, qui a voulu conserver le tronç d'un arbre, dont on coupoit presque toutes les branches pour en repousser d'autres & pour produire de nouveaux fruits: Car le Japon estant si éloigné de l'Europe & le trajet en estant si dangereux, il estoit tres-difficile d'y envoyer autant d'ouvriers qu'il estoit necessaire. C'est pourquoy la Providence de Dieu veilloit incessamment à en conserver quelques-uns, qui pendant ce temps de persecution fussent dispersez par tout le Japon, & travaillassent secrettement à conserver les anciens Chrétiens & à en faire de nouveaux. On peut dire encore que les Japonnois estiment une chose contraire, non seulement à la Justice, mais encore à l'humanité, de tourmenter des étrangers qui sont venus dans leur pais pour quelque sujet que ce soit, & qui y ont esté reçus: principalement s'ils y sont venus par l'ordre de leurs Supérieurs, à qui ils doivent l'obeïssance.

Mais la veritable raison de cette moderation qu'ils gardent à l'égard des étrangers, c'est leur interest, qui est pour ainsi parler le Dieu & le modérateur de toute la terre: Car les Japonnois ne se peuvent passer de quantité de choses qui viennent de la Chine, & ils ne les peuvent avoir que par le commerce des Portugais, parce que les Chinois n'en veulent avoir aucun avec les Japonnois, n'ayant pour eux que de l'aversion & du mépris. Or les Princes du Japon se sont toujours persuadez que les Portugais abandonneront leur pais si on faisoit mourir leurs Prestres: c'est pour cela qu'ils les ont ménagés, & se sont contentés de les chasser de leurs Etats tant qu'ils ont eu besoin d'eux. Mais depuis qu'ils ont conçu de la défiance de leur zele, & que les Hollandois leur ont fourni toutes les marchandises dont ils avoient besoin; ils ont exercé sur eux toutes les cruautés imaginables, comme nous verrons dans le reste de cette Histoire. Voyons cependant comme le feu de la persecution se ralluma dans Arima, & consuma plusieurs nobles & innocentes familles.

L'an

## DU JAPON LIV. XIV.

241

L'an 1613. Sifioie Gouverneur de Nangasacki & le Boutefeu des Idolâtres, s'ennuyant de voir les Chrétiens d'Arima respirer après tant de combats, & voulant engager le jeune Prince à faire quelque fausse démarche qui attirast sa ruine, fit semblant qu'il avoit reçu des lettres de la Cour, par lesquelles on luy mandoit que l'Empereur n'estoit pas satisfait de la conduite du Prince Michel, parce qu'il avoit trop d'indulgence pour les Chrétiens, & qu'il souffroit les Peres dans son Royaume; qu'on le soupçonnoit même d'estre retourné à leur Religion.

Le jeune Prince prit feu à cette nouvelle, & sans s'informer davantage de la verité, resolut sur l'heure de détruire cette calomnie par la persecution la plus sanglante qu'on eût jusqu'alors exercée contre les Chrétiens. Il fait donc appeler huit Gentilshommes de la premiere noblesse du pais, & les plus considerables de son Royaume par leur prudence & par leur valeur. Il leur represente la necessité où il se voyoit réduit d'obeïr à l'Empereur qui le menaçoit de le perdre, s'il ne ramenoit ses Sujets à la Religion du pais; qu'il les avoit toujours reconnu pour des gens attachez à son service, & qui s'estoient signalez dans les combats; qu'il estoit persuadé qu'ils prenoient quelque interest à sa fortune, & qu'ils donneroient volontiers leur vie pour conserver la sienne: Cependant qu'il estoit en danger de la perdre, s'ils ne faisoient quelque chose pour luy; qu'il ne leur demandoit ni leur sang, ni leurs biens, non pas même qu'ils quittassent leur Religion, mais seulement qu'ils la dissimulassent pour un temps, jusqu'à ce que cette tempeste fût dissipée; qu'il estoit Chrétien comme eux dans le cœur, & qu'il le feroit paroître quelque jour avec éclat: mais qu'il estoit de la prudence de s'accommoder au temps, & de plier les voiles quand on va donner contre un rocher; que s'il tenoit teste à l'Empereur, il perdrait & la Religion & sa Couronne; mais qu'en luy donnant quelque marque extérieure de soumission, il esperoit sauver l'un & l'autre; que Dieu ne regardoit que le cœur, & qu'il vouloit qu'on obeït à ses Souverains; Que s'ils luy donnoient cette marque de leur amitié, il ne les considereroit plus comme ses Sujets, mais comme ses freres & ses amis, à qui il seroit redevable de sa fortune & de sa vie. Au contraire que s'ils luy refusoient cette satisfaction, il seroit obligé, quoy qu'à regret, de proceder contre'eux comme contre des rebelles, & de leur faire sentir les effets les plus redoutables de sa colere.

XVIII.  
Nouvelle  
persecution  
excitée dans  
le Royaume  
d'Arima.

Tome II.

Hh

Ce discours qu'il accompagna de prières & de larmes, fit une telle impression sur le cœur de ces Gentilshommes, que de huit qu'ils estoient, cinq prirent le parti de dissimuler, pour ne pas perdre leur Prince dont ils croyoient la ruine inévitable. Les trois autres tinrent bon, & répondirent au Prince, que le Roy du Ciel, à qui ils estoient plus obligez qu'à tous les Rois de la terre, leur défendoit de dissimuler leur Foy; qu'ils ne pouvoient pas trahir leur conscience, & se mettre en danger d'estre éternellement damnez; que les playes qu'ils portoient sur le corps rendoient témoignage de leur fidélité, & qu'ils estoient prests de verser tout leur sang pour le service de sa Majesté: mais qu'ils la supplioient de ne leur point ordonner de se rendre rebelles au Dieu du Ciel dont ils tenoient la vie, & de commettre une trahison si indigne d'un Chrétien & d'un homme d'honneur.

XIX.  
Huit Chrétiens condamnés à estre brûlez à petit feu.

La joye qu'eut le Prince d'avoir gagné cinq de ces Cavaliers, l'empêcha de s'emporter contre les trois autres. Il les renvoya, en leur disant qu'il leur donnoit encore un peu de temps pour penser à ce qu'ils avoient à faire, & que s'ils estoient sages, ils ne s'exposeroient pas eux & toute leur famille à perir misérablement. Après les avoir congédiés, il écrivit à son Gouverneur Sifioie, & luy fit sçavoir ce qu'il avoit fait. Celuy-cy luy répond qu'il n'en devoit pas avoir le démenti, & que pour intimider les Chrétiens, il devoit condamner les trois rebelles à estre brûlez à petit feu, eux, leurs femmes & leurs enfans.

Le Prince d'Arima ayant reçu cette réponse, fut quelque temps sans pouvoir se résoudre à perdre de si bons Sujets & de si grands Capitaines: mais sa femme luy ayant représenté que c'étoit fait de luy & de son Royaume, s'il ne suivoit le conseil que luy donnoit son Gouverneur, il les condamna au feu, & ordonna aux Gouverneurs d'exécuter au plutôt la Sentence. Elle leur fut signifiée le cinquième jour d'Octobre 1613. & ils eurent ordre de se rendre à une maison de la Ville qui leur tenoit lieu de prison. Ils y allerent avec beaucoup de courage. Le premier de ces illustres Martyrs se nommoit Adrien Tacafati Mondo. Le Second, Leon Faiuxida Luguyemon. Le troisième, Leon Taquendomi Caniemon. Les Gouverneurs firent en même temps conduire à la maison où ils estoient, Jeanne femme d'Adrien, Marthe femme de Leon Luguyemon. Pour Monique femme de Leon Caniemon, elle fut donnée en garde avec sa fille à l'oncle du Prince Michel nommé Comendano qui luy avoit de grandes obligations. Ce

Leon n'avoit qu'un fils nommé Paul âgé de vingt-sept ans, qui fut condamné au feu comme son pere, & mené à la même maison. Adrien avoit deux enfans: un fils qui n'avoit qu'onze ans nommé Jacques, & une fille appelée Madeleine qui en avoit vingt. Elle avoit fait vœu de virginité & vivoit comme un Ange sur terre. Ils furent tous deux condamnés à estre brûlez tous vifs, & menés à la prison où estoit leur pere.

Monique estoit inconsolable de se voir séparée de son mary & privée de la couronne du martyre. Elle fit tous les efforts possibles pour se sauver du lieu où elle estoit enfermée, & quoy qu'elle eût esté transportée dans un autre plus sûr, elle trouva le moyen de s'échapper & s'alla jeter dans la maison où estoit son mary, avec les autres prisonniers; mais on l'en retira aussi-tost, & on luy sauva la vie, qui luy fut une peine plus insupportable que le feu & la mort.

Si-tost que la nouvelle fut portée à Nangasacki, que huit Chefs des principales familles du Royaume d'Arima, qui estoient la fleur de la Noblesse, devoient ou renoncer la Foy, ou estre brûlez tout vifs, le Supérieur des Religieux de la Compagnie de JESUS envoya aussi-tost de Nangasacki un Pere à Arima, pour consoler & encourager les Chrétiens avec le Pere qui demouroit caché dans la même Ville. Il arriva fort heureusement pour relever ceux qui avoient bronché, & pour affermir les autres qui estoient ébranlez. Voicy un effet admirable de la Providence de Dieu.

Les trois Gentilshommes ayant esté condamnés à estre brûlez à petit feu avec leurs femmes & leurs enfans, il se fit un si grand concours de Chrétiens de tout âge, sexe & condition du seul Royaume d'Arima pour assister à ce spectacle, que le nombre en monta jusqu'à vingt mille. Et pour oster au Prince Michel tout sujet de crainte, ils vinrent contre la coutume des Japonnois sans épée & sans poignard, n'ayant que leur Chapelet pendu au cou, pour montrer qu'ils estoient Chrétiens prests à souffrir le même supplice. En effet ils avoient si grand desir de mourir, qu'ils ne songerent pas à se pourvoir des choses nécessaires à la vie, croyant qu'ils seroient tous taillez en pieces, dès-lors qu'ils seroient arrivez à Arima. Mais les chefs des Confrairies mirent si bon ordre à tout, que rien ne leur manqua. Ils furent obligez de demeurer trois jours entiers dans une grande campagne sous le Château d'Arima, où ils estoient le jour visitez & traitez par les Chrétiens de

Hh ij

XX.  
Les Gentilshommes apostats reconnoissent leur faute.

la Ville. La nuit ils allumoient des feux qui donnoient de la terreur au Tyran.

Il leur fit dire, que s'ils ne se retiroient au plûtost, il alloit envoyer des Compagnies de Mousquetaires qui feroient leur décharge sur eux. A cette nouvelle, ils s'assemblerent & se ferrent comme un peloton, afin qu'il n'y eût pas un coup perdu, desirant tous passionnément de mourir dans ce beau champ de bataille. Le Bonze qui estoit dans la Ville n'avoit pas cette devotion. Il se retira dans le Chasteau, faisi de crainte à la veuë de cette armée sans armes. Son Compagnon ne s'y crut pas même assuré, mais s'enfuit à Nangasacki, où il donna l'alarme au Gouverneur Sifioie : Car il luy dit qu'une armée de Chrétiens estoit arrivée à Arima, que le Chasteau estoit pris & le Prince mis à mort. Cette nouvelle le remplit d'étonnement & de frayeur ; car comme il estoit l'auteur de cette tragedie, il apprehenda que l'Empereur offensé de sa mauvaise conduite ne luy en fit porter la peine : mais sa crainte se dissipa bien-tost, lorsqu'il apprit que les Chrétiens estoient venus, non pas pour sauver la vie aux prisonniers, mais pour mourir avec eux.

Nous avons dit que des huit Cavaliers, cinq avoient apostasié du moins en apparence, & avoient pris parti dans une Secte de Bonzes. De ces cinq Apostats, il y en eut quatre, qui voyant cette multitude de Chrétiens assemblez autour de la Ville, & considerant le desir passionné qu'ils avoient de mourir, furent saisis d'une telle douleur d'avoir trahi leur Foy, qu'ils resolurent de reparer leur faute, & d'en faire une penitence publique. Ils sçavoient qu'un Pere Jesuite estoit venu à Arima avant leur chute, pour les fortifier dans leurs combats. Ils le firent chercher par tout, & ne le pouvant trouver dans une si grande multitude de monde, ils sortent de la Ville & se jettent au milieu de cette assemblée de Chrétiens, dont se voyant environnez ils se mettent à genoux, confessent leur péché avec beaucoup de larmes, demandent pardon du scandale qu'ils avoient donné, & prient les assistans de leur donner un Prestre pour les disposer à la mort.

Comme il ne s'en trouva point dans l'assemblée, ils s'en retournerent à la Ville, & s'en vont trouver le Gouverneur, auquel ils déclarent qu'ils avoient un regret mortel d'avoir lâchement & honteusement abjuré la Foy ; ils protestent qu'ils sont Chrétiens, &

qu'ils renoncent à la Secte des Idolâtres qu'ils avoient embrassée ; ils luy donnent l'inventaire de leurs biens qu'ils abandonnent à la Justice, & demandent à estre mis en prison avec les trois Gentilshommes condamnez. Le Gouverneur étonné de leur changement & de leur resolution, ne put que leur répondre, sinon qu'il n'estoit pas en son pouvoir de disposer, ni de leurs biens, ni de leur vie.

Cette réponse ne les ayant pas satisfaits, ils s'en vont à la prison ; demandent pardon à leurs Compagnons, & pressent les Gardes de les mettre avec eux. Ils ne purent rien obtenir, sinon d'estre enfermez dans une maison prochaine, jusqu'à ce qu'on eût sçû la volonté du Prince. Ils écrivirent de-là à leur Bonze une lettre, par laquelle ils revoquoient tout ce qu'ils avoient dit & fait contre la Foy Chrétienne, & le prioient de leur obtenir du Prince qu'ils fussent condamnez au même supplice que leurs compagnons.

Cette conversion inespérée combla de joye les trois prisonniers, & donna à toute l'assemblée des Chrétiens une consolation tres-grande. Il n'y eut que ces quatre illustres penitens qui furent accablez de douleur : car on leur vint signifier de la part du Prince, qu'on les mettoit en liberté, & que pour maintenant on ne toucheroit point, ni à leurs biens, ni à leur vie : mais qu'ils se representeroient quand on les appelleroit. Cette grace leur fut un coup mortel qui les assomma. Ils imputerent à leur perfidie & à leur lâcheté, la perte qu'ils faisoient de la couronne du martyre : Et parce qu'ils ne pouvoient mourir corporellement, ils se condamnerent eux-mêmes à une mort civile, se coupant les cheveux & renonçant pour l'amour de JESUS-CHRIST aux pensions qu'ils recevoient du Prince & aux biens qu'ils possédoient. Après quoy ils s'en allerent volontairement en exil avec toute leur famille, reduits à une extrême pauvreté qu'ils préferoient à toutes les richesses de la terre.

Cependant les vingt mille Chrétiens demeuroient dans leur poste, attendant l'exécution des trois Gentilshommes, ce qui chagrinoit fort le Prince Michel : car il ne pouvoit pas la différer plus long-temps. D'autre part, il apprehendoit que cette multitude de Chrétiens, qui demeuroit là malgré ses menaces, n'enlevast les criminels, ou ne se saisist de la Ville, ce qui luy estoit tres-facile, quand même elle n'eût esté armée que de pierres & de bastons : C'est pourquoy il resolut de les faire executer secretement dans la maison où ils estoient gardez. Les Chrétiens en ayant eu le vent, viennent en foule, & environnent la maison

pour avoir quelque Relique des Martyrs. Ce mouvement redoubla la crainte du Tyran, qui crut que c'estoit pour à insulter les Officiers de la Justice & pour enlever les prisonniers, que les Chrétiens assiegeoient la maison.

Les chefs des Confrairies Chrétiennes ayant senti sa défiance, allèrent trouver les Gouverneurs, & leur declarerent que les Chrétiens n'estoient pas venus là pour faire aucun tumulte, ni violence; mais pour assister à la mort de leurs Confreres, & pour leur rendre les derniers devoirs après leur execution. Ils les prièrent de leur permettre d'assister à ce spectacle, les assurant que tout se passeroit sans trouble & sans bruit, & qu'ils répondoient pour eux en leur propre & privé nom. Les Gouverneurs ayant fait leur rapport au Prince & dissipé sa crainte, ils luy conseillèrent de faire executer les criminels en une place publique, apportant pour raison, que si l'atrocité du supplice n'intimidoit point les Chrétiens, l'Empereur du moins seroit satisfait de sa conduite.

La chose estant conclüe, on choisit une grande plaine sous le Chasteau de la Ville, où l'on dressa une maison de bois, portée sur huit pilliers de même matiere, couverte de paille & de roseaux propres à prendre feu. Il y avoit tout autour une grosse pallissade pour empêcher le monde d'approcher. On mit entre la maison & cette barriere quantité de matiere combustible, afin que le feu y estant mis, il gagnast petit à petit les colonnes, & s'élevant au toit, ne fit plus qu'un bucher de la maison & des corps des Martyrs.

Le septième jour d'Octobre de l'année 1613. on fit sçavoir aux prisonniers qu'ils estoient condamnez à estre brûlez tout vifs, & qu'ils seroient executez ce jour-là. A cette nouvelle ils se mettent tous à genoux, & remercient Dieu de l'honneur qu'il leur faisoit de les vouloir bien recevoir en holocauste. Puis s'embrassant les uns les autres, ils se feliciterent du bon-heur qui leur estoit échû. Les Peres Jesuites ayant sçû qu'on les alloit mener au supplice, furent aussi-tost à la prison, où après les avoir consolez & exhortez, ils les confesserent & leur donnerent le viatique. Ils vouloient les accompagner au supplice: mais les prisonniers & les autres Chrétiens ne le jugerent pas à propos, parce qu'estant, disoient-ils, tout fraîchement bannis du Royaume, il y avoit danger qu'ils ne fussent ou arrestez, ou bannis une seconde fois, ce qui causeroit un grand dommage à la Religion, dont ils estoient le soutien &



l'appuy. Ainsi les Peres furent contraints de se décharger de ce doux & honorable employ sur les chefs des Confrairies, dont le principal avoit nom Gaspar.

Ceux-cy suivant la permission qu'ils avoient obtenuë des Gouverneurs, avertissent les Chrétiens de se rendre à la Ville pour accompagner les prisonniers jusqu'au lieu du supplice. Je ne croy pas qu'il y eût jamais dans l'Eglise de Dieu, spectacle plus ravissant, Procession plus solennelle, & triomphe plus glorieux que celui que je vais décrire. Les Chefs des Confrairies ayant distribué en diverses bandes cette armée de Fideles, en firent marcher une moitié devant les Martyrs & une autre après. Ils marchoient six à six le long du chemin, en tres-bel ordre, chantant les Litanies de la sainte Vierge & de tous les Saints. Les Chrétiens de la Ville portoient un cierge allumé à la main, & une guirlande sur la teste qu'ils avoient préparée pour honorer ce triomphe. Ceux de dehors qui n'avoient point de cierge tenoient leur Chapelet en main.

Au milieu de cette Procession composée de plus de vingt mille Chrétiens venus de la campagne, outre ceux de la Ville qui estoient presque autant, marchoient les huit victimes de la Foy qu'on alloit sacrifier. Les hommes estoient revêtus de robes blanches, les mains liées derriere le dos; Les femmes estoient parées de leurs plus beaux habits & liées comme les hommes. Le petit Jacques, qui n'avoit, comme nous avons dit, qu'onze ou douze ans tout au plus, voyant qu'on ne le lioit pas, s'en fâcha & en demanda la cause. Les Officiers de la Justice luy répondirent qu'ils n'avoient plus de cordes, ce qui l'appaïsa.

Pendant la marche, les Chrétiens qui estoient plus proches des Martyrs les felicitoient de leur bon-heur, & tâchoient de couper quelque morceau de leurs habits, ce que leur modestie & leur humilité ne leur permit pas. Le petit Jacques entr'autres entendant qu'on l'appelloit Martyr, répondit sagement. *Attendez je vous prie encore un peu, vous vous hastez trop: Je vois bien la couronne, mais je ne la tiens pas encore.* Comme le chemin estoit assez long, quelques Chrétiens le voulurent charger sur leurs épaules: mais il s'en défendit, disant: *Laissez-moy combattre à pied. Nous suivons nostre Capitaine, qui ne monta pas sur le Calvaire à cheval ou en litiere, mais à pied & chargé d'une pesante croix, que je ne porte pas comme luy sur mes épaules. Il faut travailler à présent, l'Eternité me prépare un long & assuré repos.* Ces réponses si sages

d'un enfant ravissoient tous ceux qui l'entendoient parler, & les faisoient fondre en larmes.

Lorsqu'ils furent arrivez à un torrent qu'il falloit passer, un Chrétien prit le petit Jacques & le porta sur ses épaules. Les autres le passerent à gué, & les autres en bateau. On voyoit de-là le lieu destiné à leur supplice. Aussi tost que l'enfant l'apperceut, il voulut qu'on le mit à terre, & voyant tous les assistans qui pleuroient, il leur dit : *Pourquoy pleurez-vous ? quel sujet vous en ay-je donné ? M'enviez-vous mon bon-heur ? MarcheZ gayement comme vous voyez que je fais.* Il n'y avoit personne qui ne fût attendri par ce spectacle & par ce discours : Luy seul paroissoit insensible, & il ne faut pas s'imaginer qu'estant un enfant sans experience, il se representoit son supplice comme un jeu & un divertissement pueril : nous verrons bien-tost dans l'occasion qu'il sçavoit par sa vertu sentir la douleur & la vaincre, & que c'estoit le saint Esprit qui luy inspiroit des sentimens si genereux.

Les Martyrs enfin arriyèrent au lieu où ils devoient consommer leur sacrifice. Ce terrible appareil de tourmens, ces buchers affreux, & ce champ de bataille fermé de toutes parts, estoient capables d'épouvanter les plus intrepides : mais nos guerriers entrèrent dedans comme dans un jardin delicieux, sans crainte & sans frayeur : Et ce qui surprit tout le monde, c'est qu'aussi-tost qu'ils eurent passé la barriere, ils coururent tous baiser & embrasser le mieux qu'ils purent leur colonne. Pendant qu'on les y attachoit, un d'entr'eux nommé Leon Cayemon s'échapa des mains de son bourreau & monta sur le toit de la maison, où s'estant assis comme dans une chaire élevée, il fit faire silence de la main, & fit ce petit discours aux assistans. *Mes freres, reconnoissez aujourd'huy ce que fait la Foy de JESUS-CHRIST dans une ame. Nous voyons le feu qui nous doit brusler & les buchers qui nous sont préparez, & nous les voyons sans crainte, sçachant que nos corps reduits en cendres ressusciteront un jour incorruptibles, & que nostre ame s'en va passer de cette vie temporelle à l'éternelle. Je vous declare, mes freres, estant prest de mourir, qu'il n'y a que la Religion Chrétienne où l'on puisse se sauver, & que si vous ne l'embrassez, vous irez après la mort dans l'Enfer, où vous bruslerez dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Pour vous serviteurs de JESUS-CHRIST, persevererez constamment dans la Foy, & que la veüe de nos tourmens ne vous épouvante point. La peine est courte & legere, mais la recompense sera grande & éternelle. SoyeeZ-nous témoins, Messieurs, que c'est*

*uniquement*

*uniquement pour la Foy de JESUS-CHRIST que nous mourons.* Il vouloit poursuivre, mais les cris, les sanglots, & les acclamations des Chrétiens l'en empêcherent. Voyant donc qu'il ne pouvoit plus se faire entendre, il descend & se met à sa colonne, où il fut lié avec les autres.

Lorsqu'ils furent tous attachez, Gaspar qui estoit le Chef des Confrairies d'Arima, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu des Peres Jesuites, leva une banniere qui representoit le Fils de Dieu attaché à la colonne où il fut flagellé. Puis levant sa voix, il s'écria : *Voicy, mes freres, vostre Sauveur, lié comme vous à une colonne pour l'amour duquel vous allez mourir. Le voilà dans le Ciel qui vous regarde comme les imitateurs de ses souffrances, & il tient huit couronnes en main qu'il vous va mettre sur la teste. Perseverez dans la Foy, & mourez constamment pour celuy qui est mort pour vous.*

Gaspar ayant achevé son discours, les bourreaux mirent le feu au bois qui estoit éloigné de trois pieds des Martyrs. Les Chrétiens voyant la flâme, se mettent à genoux & prient Dieu pour les patiens. Les uns disent leur *Credo*. Les autres implorent le secours de la sainte Vierge. D'autres voyant que le feu petit à petit gaignoit les Martyrs, touchez de compassion se frappent la poitrine, & d'une voix triste & lamentable s'écrient plusieurs fois. *JESUS MARIA. Mon Dieu misericorde.* Tout l'air retentissoit de cris, de soupirs & de sanglots : Il n'y avoit que les Martyrs, qui se sentant rostir à petit feu, loüoient Dieu & s'encourageoient les uns les autres à mourir constamment. Leon Cayemon qui estoit monté sur le toit, eut toujours les yeux élevez au Ciel sans les abaisser un seul moment, & il mourut en cet estat. L'autre Leon Suguyemon se voyant environné de flâmes, prononça *JESUS MARIA* d'une voix si forte & si puissante, qu'elle fut entendue de tous les Chrétiens, & en les prononçant rendit son esprit.

Pour le petit Jacques, le feu ayant brûlé ses liens, il s'en courut au milieu des flâmes & des charbons à sa pauvre mere, & comme il la tenoit embrassée, cette Dame incomparable luy dit : *Mon fils, regardeZ le Ciel: Mon fils, dites JESUS MARIA.* Le pauvre enfant l'ayant dit trois fois tomba mort à ses pieds, & la mere incontinent après tomba morte sur luy. Mais ce que fit sa fille Madeleine est digne d'une éternelle memoire. C'est la coûtume du Japon de mettre sur sa teste ce qu'on estime & ce qu'on honore. Le feu ayant brûlé les cordes de cette jeune & delicate Demoiselle, toute grillée qu'elle estoit, elle se baissa, & prenant des char-

bons ardens en ses deux mains, se les met par honneur & par respect sur la teste, comme si elle eût voulu s'en faire une guirlande. Après quoy elle tomba doucement & rendit son esprit à Dieu.

Je ne puis icy que je n'admire d'un costé la force de la grace de JESUS-CHRIST & le courage invincible de ces Martyrs. De l'autre la lâcheté épouvantable des Chrétiens d'Europe qui aiment mieux brûler éternellement dans les Enfers avec les Demons, que de souffrir en ce monde une étincelle de feu pour l'amour de celui qui a esté pour eux consumé de souffrances. Que diront-ils au jour du Jugement, lorsqu'ils verront des personnes de qualité brûlées à petit feu pour la défense de la Foy qu'elles venoient d'embrasser? Lorsqu'on leur montrera des hommes, des femmes, des filles & de petits enfans, rostis, grillés & consumés dans les flâmes pour l'amour d'un Dieu qu'ils venoient de connoître? N'avons-nous pas le même Sauveur? N'espérons-nous pas le même Paradis? Ne craignons-nous pas le même Enfer? mais n'avons-nous pas la grace même pour gagner l'un & pour éviter l'autre? Ces Japonnois seront nos Juges, & leur exemple condamnera nostre lâcheté, nostre moleste & nostre perfidie.

Aussi-tost que les Martyrs eussent expiré; les Chrétiens forcèrent les barrières quelque résistance que fissent les Ministres de la Justice, & passèrent au travers des flâmes & des charbons, pour enlever les Reliques de ces corps Saints. Quoy qu'on leur vit les marques du feu sur la chair & sur les habits, ils protesterent tous qu'ils n'avoient senti aucune douleur. Ces sacrez depôts furent portez à Nangasacki & mis honorablement dans l'Eglise des Peres de la Compagnie, pour en dresser une espee de trophée à la gloire des vainqueurs, & pour exciter par ce spectacle les Chrétiens à imiter leur exemple. L'Evêque du Japon après avoir fait des informations juridiques, & tout examiné selon les regles des sacrez Canons, en fit dresser un acte public, d'où nous avons tiré le recit que nous en venons de faire, à la gloire de celui qui combat, surmonte & triomphe dans ses Saints. Je laisse plusieurs autres Martyrs, dont les uns ont esté taillez en pieces, les autres ont eu la teste coupée après avoir demeuré pendus l'espace de trois jours entiers. Il nous faut représenter d'autres combats qui ne sont pas moins glorieux à l'Eglise de Dieu.

La colere de l'Empereur n'avoit tonné jusqu'alors que sur le Royaume d'Arima & sur les deux Villes Royales de Surunga & de

Jedo: mais la tempeste vint fondre cette année 1614. sur tout le Japon, où les Chrétiens furent condamnez, proscrits & tourmentez en toutes manieres. En voicy le sujet. Un Chrétien Bourgeois de Nangasacki ayant donné quelque piece d'argent qui n'étoit pas marquée au coin du Prince, fut crucifié à Meaco. Quelques Chrétiens touchés de son mal-heur l'accompagnèrent jusqu'au lieu du supplice pour l'aider à bien mourir, & sur le point que le Bourreau luy alloit percer le cœur de sa lance, ils se mirent à genoux pour implorer la misericorde de Dieu, afin qu'il luy fût favorable en ce dernier moment. Les Payens qui estoient presens, crurent qu'ils adoroient le criminel, ce que Sifioie fit sçavoir à l'Empereur, & il le confirma par l'exemple des Chrétiens d'Arima, qui n'avoient pas seulement enlevé les Reliques de ceux qui avoient esté brûlez, mais encore les colonnes auxquelles ils avoient esté attachez. D'où il concluoit que cette nation estoit pernicieuse à l'Etat, puisqu'elle adoroit ceux qui estoient condamnez par la Justice, & qu'elle méprisoit les Edits des Empereurs.

Le Cubo ayant traité cette affaire dans son Conseil, il fut arresté que tous les Religieux d'Europe, tous les Prestres Japonnois, & tous les autres Ministres de l'Eglise seroient chassés du Japon; que toutes les Eglises seroient rafées & les Chrétiens contrains par toutes sortes de voyes d'abandonner la Foy de JESUS-CHRIST; que pour cela on prendroit leurs noms, & que ceux qui refuseroient d'obeir, seroient tourmentez des peines les plus atroces & punis de mort, & qu'on empêcheroit que leurs corps ne vissent en la puissance des Chrétiens, de peur qu'ils ne leur rendissent les mêmes honneurs qu'ils avoient rendus aux autres. L'Edit estant dressé, Sifioie qui avoit quelque interest de se ménager avec les Peres Jesuites pour le credit qu'ils avoient à Nangasacki dont il estoit Gouverneur, fit sçavoir au Pere Superieur de la maison de Meaco ce qui se passoit. Voicy sa lettre.

Je vous dépêche ce Courrier, pour vous donner avis que l'Empereur ayant sçu que les Chrétiens de Meaco avoient adoré un criminel condamné par la Justice, pour avoir distribué des pieces fausses, & qu'ils avoient rendu les mêmes honneurs à ceux d'Arima qui avoient esté brûlez à petit feu, a déclaré que vostre Religion estoit pernicieuse à l'Etat, & contraire aux bonnes mœurs & au repos public, puisque ceux qui l'embrassent adorent des criminels infames & violateurs des

*Loix Imperiales. Cette nouvelle m'afflige parce qu'elle ne vous plaira pas : mais il faut obeir aux volontez des Princes.*

## FAXEGANA SIFIOIE.

Le Pere Matos Superieur de la residence de Meaco ayant receu cette lettre, envoya aussi-tost à la Cour un frere Japonnois sage & vertueux, pour informer l'Empereur de ce qui s'estoit passé à Meaco & pour détruire la calomnie formée contre les Chrétiens. Sifioie trouva fort mauvais qu'il fût venu à la Cour, & le renvoya, disant qu'il n'y avoit plus de remede, & que tout estoit desesperé pour les Chrétiens. Le Pere Matos prévoyant ce qui devoit arriver, fit cacher quelques-uns de ses Religieux pour assister & encourager les Chrétiens dans ce temps de persecution.

Les Officiers de la Justice qui avoient ordre de dresser le rôle des Religieux & des Chrétiens, ne vouloient mettre sur leur liste que les chefs de familles : mais les femmes & les enfans, les serviteurs & les servantes vinrent se presenter en foule pour estre enrôlez aussi. Il n'est pas jusqu'aux meres qui voulurent qu'on écrivit le nom de leurs enfans qui estoient encore à la mamelle. Les Catechumenes firent tant d'instance qu'enfin on les baptisa, pour entrer avec les autres dans le champ de bataille. Le premier rôle qu'on dressa contenoit quatre mille Chrétiens, nombre qui étonna les Magistrats & les obligea d'en faire un autre, où ils n'en mirent que dix-sept cens.

Il y avoit dans la Ville de Meaco quinze Religieux, dont huit estoient Prestres, & les sept autres ne l'estoient pas. Les Commissaires ne mirent sur leur rôle que les noms de trois Peres, de trois Freres & de six Seminaristes, les autres furent renvoyez au lieu où ils se tenoient cachez. Avant que de partir tous les Chrétiens vinrent assister pour la dernière fois au divin Office qui se devoit celebrer en public, lequel estant achevé on enleva tous les ornemens de l'Eglise. A ce spectacle les Chrétiens fondoient en larmes, & jettoient des cris qui fendoient le cœur des Peres qui estoient eux-mêmes inconsolables, se voyant obligez de quitter leur Eglise qu'ils avoient cultivée l'espace de soixante ans avec tant de travaux, & d'abandonner leur cher troupeau à la merci des loups.

Le quatorzième de Fevrier le Gouverneur de Meaco fit com-

mandement aux Religieux de la Compagnie de sortir de la Ville & de s'en aller par mer à Nangasacki. Ils s'embarquerent donc à la veüe d'une infinité de Chrétiens & d'Idolâtres, dont quelques-uns triomphoient de leur mal-heur, les autres pour la plupart pleuroient de compassion, sçachant que les Peres estoient des gens de bonne vie & d'une vertu exemplaire. Ils trouverent à Fuximi les Religieux de saint François bannis comme eux, qui les attendoient, & à Ozaca deux autres Peres Jesuites, un Frere & trois Catechistes. Ils furent tous mis sur sept vaisseaux & envoyez par mer à Nangasacki, où ils arriverent dix-huit jours après leur départ, & furent livrez au Prevost de la Ville, qui en donna acte au Commissaire qui les avoit amenez.

L'Empereur ayant vû la liste des Chrétiens qui estoient à Meaco, en conçut beaucoup d'indignation contre le Gouverneur, qui les avoit laissés multiplier de la sorte, & ne voulut pas luy donner la commission de les punir, de peur qu'il ne leur fût trop indulgent. Il y avoit à la Cour du Prince son fils un Seigneur de marque nommé Sangamidono, qu'il luy avoit donné pour Gouverneur, & qui estoit un des grands Capitaines du Japon. Il le choisit pour une expedition si importante, & crut tirer deux avantages de ce choix. L'un qu'il osteroit à son fils sous ce pretexte honorable, un homme qui luy estoit suspect pour sa puissance & sa valeur. L'autre qu'il pourroit sans bruit le priver en son absence d'une forte place qu'il desiroit joindre à son domaine. Il se persuadoit encore que les Chrétiens voyant qu'ils auroient à faire à un guerrier si brave & si renommé, ne se mettroient pas en défense, mais subiroient telle condition qu'on voudroit.

Il l'envoya donc avec des troupes d'élite persecuter les Chrétiens, non seulement à Meaco, mais encore dans tous les Royaumes de la Tense. Il vint à Meaco le vingt-sixième de Fevrier, & jeta par tout la terreur & l'épouvante. Il commença par faire abatre l'Eglise des Peres Jesuites, deux Chappelles & leur maison. Puis il fit crier à son de Trompe par tous les Carrefours de la Ville, que les Chrétiens qui ne voudroient pas abjurer leur Foy, seroient brûlez tout vifs, & qu'ils n'avoient déjà qu'à préparer le poteau où ils seroient attachez. Il fut bien étonné le jour suivant, lorsqu'il vit que la plupart des Chrétiens avoient mis un poteau devant leur porte, pour luy marquer qu'ils aimoient mieux estre brûlez que de renoncer la Foy. Admirable resolution dans de nouveaux Chrétiens tout fraîchement initiez de nos mysteres. L'é-

XXIII.  
*Resolution  
admirable  
des Chré-  
tiens de  
Meaco.*

mulacion fut si grande, qu'un pauvre homme vendit son habit pour acheter son poteau, & une femme sa ceinture. Sangamidono qui pensoit les intimider par ces menaces, vit bien qu'il avoit affaire à des gens qui comptoient la mort & les tourmens entre les plus grandes graces qu'on leur pouvoit faire. Il fit brûler les poteaux dans la place publique, mais ils n'eurent pas la consolation qu'ils attendoient d'y estre attachez & brûlez.

Ce Tyran voyant que ce premier essay n'avoit pas eu l'effet qu'il prétendoit, s'avisa d'un autre expedient qu'il jugea luy devoir mieux réussir. Il appelle les Commissaires de tous les quartiers, & leur ordonne de faire en sorte par eux-mêmes, ou par leurs amis, par prieres ou par menaces, que les Chrétiens dont on avoit les noms consentissent qu'on les effaçast du rôle, & que s'ils refusoient de le faire, ils ne laissassent pas de les effacer, faisant courir le bruit par tout qu'ils avoient donné leur consentement. On fut dix jours à les combattre & à les tourmenter. Il y en eut, qui surpris par ces artifices, laisserent effacer leurs noms sans néanmoins abjurer la Foy. D'autres sçachant qu'on avoit effacé le leur contre leur gré, dissimulerent lâchement le ressentiment qu'ils en avoient & n'en firent pas grand bruit. Les derniers furent ceux, qui sçachant qu'on leur avoit fait la même piece, s'en plainquirent hautement & protesterent de violence, publiant par tout l'imposture malicieuse des Gouverneurs.

Il y avoit une ruë dans la Ville de Meaco qu'on appelloit la ruë des Chrétiens, parce qu'il n'y avoit qu'un Payen qui y demeurast. C'est-là que l'attaque fut plus rude & le combat plus sanglant. Sangamidono en fit chasser tous les hommes, puis prenant les femmes avec leurs enfans, il les enferme chacune dans un sac à ris semblable à nos sacs à blé, & les lie si fortement qu'elles n'avoient aucun usage de leurs membres. Il n'y avoit que la teste qui paroissoit au dehors, afin qu'on les pût connoistre. Vingt-sept furent d'abord enfermez dans ces sacs & entassées les unes sur les autres: Mais craignant que celles qui estoient dessous ne fussent étouffez, on les mit toutes à costé l'un de l'autre. Elles passerent tout le jour & toute la nuit en cet estat, exposées au froid & à la neige qui tomboit en abondance: Et ce qui est admirable, c'est qu'il se trouva de petits enfans qui firent de si grandes instances auprès des Juges par leurs prieres & par leurs larmes pour estre traitez comme leurs meres, qu'on fut obligé de les mettre aussi dans des sacs.

Le lendemain ils tirerent les femmes & y mirent leurs maris, après leur avoir fait mille affronts & mille outrages, & les menacerent de les mener en cet estat par toute la Ville suspendus chacun à une perche: mais ils ne purent rien gagner sur leur esprit. Leur menaces ne firent que les affermir dans leur resolution.

Il y avoit une Communauté de femmes & de filles qui avoient fait vœu de chasteté, & qui vivoient ensemble sous la conduite d'une noble matrone nommée Julie. Lorsqu'elles virent que l'orage alloit fondre sur elles, la premiere chose qu'elles firent, fut de mettre les Vierges en lieu de seureté, pour les soustraire à l'insolence des soldats. Pour celles qui estoient plus âgées, elles se preparerent au martyre. On fut cinq jours à les presser d'abandonner la Foy, & on les menaça de les mener toutes nuës par la Ville, si elles ne consentoient qu'on effaçast leur nom de la liste des Chrétiens. Elles répondirent que si on l'effaçoit, elles iroient par toutes les ruës criant qu'elles estoient Chrétiennes & qu'on imposoit à l'Empereur, luy faisant accroire que les Chrétiens estoient retournez au culte des Idoles.

Les Juges voyant leur constance, les firent prendre & mettre dans des sacs, où elles furent si ferrées, qu'elles ne pouvoient du tout se remuer. Elles furent en cet estat portées par toutes les ruës de la Ville accompagnées de soldats. Spectacle qui donnoit de la compassion aux uns, du divertissement aux autres, principalement à la vile populace qui les poursuivoit avec des injures, des outrages & des huées. Après avoir esté promenées par toutes les ruës, on les porta hors de la Ville au lieu destiné au supplice des criminels, & on les jeta par terre, où elles demurerent le reste du jour, la nuit & le jour suivant exposées au froid, à la pluye, à la neige & aux insultes des habitans de la Ville, qui accouroient là pour voir ces victimes de patience & ces Martyrs de la Foy.

Il y en eut une qui se fit admirer par sa constance, & le desir qu'elle avoit de souffrir: Car les parens ayant obtenu qu'on la tiraist de son sac, & l'ayant fait porter par force dans une litiere en sa maison, elle ne voulut jamais lâcher son sac, & crioit par toutes les ruës: *Je suis Chrétienne, on m'emmene par force.* Quelque temps après se voyant libre dans la maison de son pere & de sa mere, elle s'enfuit secrettement, & passa plus de dix ruës portant son sac sur son bras pour aller joindre ses compagnes & pour y estre remise, ce qu'elle obtint. Le jour suivant les Juges se tran-